

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie le Jardin du Soleil (2016) Inc.	Numéro de permis 2017031	Date d'inspection Le 25 août 2022	
Nom de l'établissement Le jardin du soleil 2016		Numéro de téléphone (506) 532-1337	
Adresse 3894 134 Route Shediac Bridge NB E4R 1T7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Erika Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	19 sept. 2022	
Commentaires : Lors de la révision des dossiers d'employés, le mentor en assurance de la qualité a observé qu'un employé n'était pas titulaire d'un certificat de secourisme et en réanimation cardiorespiratoire. L'employé a complété la portion en-ligne et doit maintenant terminer la deuxième partie afin d'avoir un certificat valide. L'employé est déjà scédulé pour le cours en personne. L'administrateur a validé que l'employé ne sera jamais laissé seul avec un groupe jusqu'à ce qu'elle reçoit une preuve d'un certificat valide de secourisme et en réanimation cardiorespiratoire.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	19 sept. 2022	
Commentaires : Lors de la révision des dossiers d'employés, le mentor en assurance de la qualité a observé qu'un employé n'était pas titulaire d'un certificat de secourisme et en réanimation cardiorespiratoire. L'employé a complété la portion en-ligne et doit maintenant terminer la deuxième partie afin d'avoir un certificat valide. L'employé est déjà scédulé pour le cours en personne. L'administrateur a validé que l'employé ne sera jamais laissé seul avec un groupe jusqu'à ce qu'elle reçoit une preuve d'un certificat valide de secourisme et en réanimation cardiorespiratoire. Une copie de ce certificat doit être mis dans le dossier de l'employé.			
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : e) les nom et numéro de téléphone de l'inspecteur.	25(e)	30 août 2022	
Commentaires : Le nom et le numéro de téléphone de l'inspecteur/investigateur n'était pas affiché lors de l'inspection. Cette information doit être affiché dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation			
30(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu intérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	30(3)	25 août 2022	25 août 2022
Commentaires : Lors de l'inspection de surveillance, un porte-papier hygiénique n'était plus fixé au mur et deux clous sortaient du mur. L'administrateur a tout de suite verrouillé la porte de cette toilette afin que les enfants n'aient pas accès à celle-ci jusqu'à ce que ce soit réparé. Les deux autres toilettes dans la salle de bain des après-classes sont encore accessibles. La lacune est maintenant conforme.			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : c) soient rangés séparément pour chaque enfant.	40(1)(c)	30 août 2022	
<p>Commentaires : Lors de l'inspection de surveillance, le mentor a remarqué que les enfants du groupe d'âge scolaire rangent leurs souliers dans un étagère face à leurs vestiaires. Les souliers étaient en désordre et l'éducatrice a validé qu'elle ne sait pas tout à fait quel soulier appartient à qui puisque les souliers étaient un peu partout. Le mentor recommande qu'un système soit mis en place afin de bien séparer et identifier les souliers des enfants. L'administrateur prévoit mettre des étiquettes avec le nom des enfants afin que l'enfant ait un endroit spécifique pour ranger ses souliers. Une photo du meuble avec les étiquettes et les souliers des enfants peut être envoyé au mentor afin de démontrer la conformité.</p>			

### Commentaires généraux

Le mentore en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. Lors de l'inspection, le mentor a été en mesure d'observer les enfants lors de la période de jeu extérieur, durant des moments de transitions, durant le changement de couche, durant le dîner et la sieste.

Lors de l'inspection, le mentor a observé de l'orientation positive. Le ratio était respecté tout au long de la visite et le mentor a pu observer chaque groupe faire le compte des enfants avant d'entrer à l'intérieur afin de s'assurer d'avoir tout les enfants. Lors du passage au salle de bain, une éducatrice a animé un jeu de Simon dit avec ses enfants afin de faciliter la transition et le temps d'attente des enfants. Une éducatrice a également été observé a faire des soins à ses enfants en aidant un enfant à moucher son nez et à lui refaire les cheveux puisque les cheveux de l'enfant était dans son visage.

original signé par  
Erika Hickey

25 août 2022

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

\_\_\_\_\_  
Date